

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 01 avril 2025



L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances au nombre de neuf, sous la présidence de M. Jacques GILIBERT, Maire, suite à la convocation faite par le Maire en date du 26 mars 2025.

Etaient présents : M.M. GILIBERT – BRIOT – BRENAUDIÈRE – GUYON – BERTRU – DESMAISON – ROTHMUND – BARP CASTANIÉ – MATHURIN.

Absent excusé : M. THABARANT Bernie (pouvoir à Mme BARP CASTANIÉ Christine).

Secrétaire : Mme DESMAISON Maryline.

Lecture et validation du précédent compte rendu seront faites lors de la prochaine réunion.

Puis, on passe à l'ordre du jour qui appelle les questions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sans objet.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ASSAINISSEMENT

L'Assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Mme Françoise MATHURIN, doyenne de l'assemblée, après s'être fait présenter les résultats du compte administratif, et après que M. le Maire ait quitté la salle, **à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,**
APPROUVE et **VOTE** le Compte Administratif de l'exercice 2024 et **ARRÊTE** ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	39 077,48
	Réalisé :	39 076,28
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	39 077,48
	Réalisé :	36 231,79
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	41 638,00
	Réalisé :	35 104,29
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	41 638,00
	Réalisé :	38 633,70
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 2 844,49
Fonctionnement :	3 529,41
Résultat global :	684,92

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Françoise MATHURIN, doyenne de l'assemblée, après s'être fait présenter les résultats du compte administratif, et après que M. le Maire ait quitté la salle, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **APPROUVE** et **VOTE** le Compte Administratif de l'exercice 2024 et **ARRÊTE** ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 1 128 976,49
Réalisé : 681 735,19
Reste à réaliser : 332 669,30

Recettes Prévu : 1 128 976,49
Réalisé : 456 999,33
Reste à réaliser : 445 816,10

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 561 004,71
Réalisé : 385 878,27
Reste à réaliser : 0,00

Recettes Prévu : 561 004,71
Réalisé : 530 178,08
Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 224 735,86
Fonctionnement : 144 299,81
Résultat global : - 80 436,05

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

M. le Maire expose aux membres de l'Assemblée délibérante que le compte de gestion est établi par M. Thibaut MARCEAU, Trésorier, à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**L'Assemblée délibérante,
à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,
après en avoir délibéré,**

VOTE le compte de gestion 2024 budget assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 – BUDGET ASSAINISSEMENT

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de M. Jacques GILIBERT, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 529,41
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 529,41

- un déficit d'investissement de :	2 844,49
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	2 844,49

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : (EXCÉDENT)	3 529,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	3 529,41
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : (DÉFICIT)	2 844,49

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET COMMUNE

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. Thibaut MARCEAU, Trésorier, à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,
après en avoir délibéré,**

VOTE le compte de gestion 2024 budget commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, réunie sous la présidence de M. Jacques GILIBERT, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	144 299,81
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	144 299,81
- un déficit d'investissement de :	224 735,86
- un excédent des restes à réaliser de :	113 146,80
Soit un besoin de financement de :	111 589,06

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : (EXCÉDENT)	144 299,81
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	144 299,81
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : (DÉFICIT)	224 735,86

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

M. le Maire présente la proposition provisoire de budget. Discussion sur les projets d'investissement.

CONVENTION BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ALLIER

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a un partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Allier pour le prêt de livres. Un nouveau schéma départemental de la Lecture publique 2024-2028 a été adopté par le Conseil départemental de l'Allier le 13 juillet 2024, ce qui entraîne le renouvellement des conventions.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de développement de la lecture publique entre le Département et les collectivités territoriales ou leurs groupements.

RÉUNIONS DIVERSES

◆ **Conseil d'école** : Aucun problème. La classe de CHARROUX, CM1 / CM2 part la semaine du 19 au 23 mai en classe découverte.

◆ **Plus Beaux Villages de France** : Monsieur le Maire s'est rendu à Lyons-la-Forêt pour l'assemblée générale de l'association des « Plus Beaux Villages de France ».

QUESTIONS DIVERSES

◆ **ACHAT DE MATÉRIEL**

Monsieur le Maire indique que Mme Marie FOURMANTROUW, directrice de l'école de Charroux a acheté du matériel de sport pour les élèves.

Le **Conseil Municipal**, ouï cet exposé, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

DÉCIDE de rembourser la somme de 76,40 € à Mme Marie FOURMANTROUW pour l'achat de matériel de sport à Décathlon ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2025.

◆ **MUTUELLE SANTÉ CITOYENNE**

Monsieur le Maire rappelle la convention signée avec la compagnie d'assurance AXA pour l'offre de mutuelle santé citoyenne.

Cette dernière est valable un an et une nouvelle convention a été déposée avec les mêmes conditions :

- La commune n'est pas mandataire de l'assureur
- Aucun rapport financier
- Pas d'exclusivité pour AXA.

Le **Conseil Municipal**, ouï cet exposé, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention avec AXA.

◆ **Théâtre** : La troupe de théâtre ZYGOM'ART 03 vient présenter sa pièce « Et vive l'Empereur ! » le samedi 12 avril 2025 à 20h30 dans la salle d'animations. L'entrée sera gratuite pour tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Etat récapitulatif des délibérations du 01 avril 2025

2025 – 14 : Vote du Compte Administratif 2024 – Budget Assainissement

2025 – 15 : Vote du Compte Administratif 2024 – Budget Commune

2025 – 16 : Examen et vote du Compte de Gestion 2024 – Budget Assainissement

2025 – 17 : Affectation de résultats 2024 – Budget Assainissement

2025 – 18 : Examen et vote du Compte de Gestion 2024 – Budget Commune

2025 – 19 : Affectation de résultats 2024 – Budget Commune

2025 – 20 : Convention Bibliothèque Départementale de l'Allier

2025 – 21 : Achat de matériel

2025 – 22 : Mutuelle santé citoyenne

SIGNATURES